

REUSSIR LE MANAGEMENT DE VOS COLLABORATEURS EN TELETRAVAIL

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, membre des ressources humaines

Toute personne susceptible de travailler et / ou de manager des individus issus de générations différentes

OBJECTIFS

Repérer les nouveaux enjeux posés par le télétravail

Identifier les opportunités et les contraintes du management de collaborateurs présents sur site et en mode télétravail

Intégrer les ressorts d'une nouvelle culture au travail

Organiser son management à distance

Mobiliser une équipe éclatée

Adapter sa communication

Se familiariser à l'emploi des outils TIC

PRE-REQUIS

Aucun

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée : 2 jours, soit 14 heures

Lieu : Chalon sur Saône, Dijon ou sur site

EVALUATION DES ACQUIS

Aucun

PROGRAMME

■ Le télétravail

- Le cadre légal et juridique
- Les avantages et les points de vigilance pour l'organisme, pour le collaborateur, pour le manager
- Les bonnes pratiques en termes d'organisation et d'équilibre vie professionnelle et vie privée pour les collaborateurs concernés

■ Manager des collaborateurs travaillant sur site et en mode télétravail

- Identifier le rôle du manager
- Mettre en place dans son équipe cette nouvelle modalité
- Repérer les profils aptes au télétravail
- Motiver les collaborateurs
- Définir le mode organisationnel (présentiel / télétravail) et les règles de fonctionnement
- Adapter son mode de management

■ Piloter son équipe à distance

- Piloter par les objectifs
- Développer l'autonomie de ses collaborateurs
- Mettre en place une organisation du travail adaptée
- Fiabiliser le processus d'évaluation

■ Gérer la cohésion d'équipe

- Utiliser le projet d'équipe comme élément fédérateur
- Ritualiser les rencontres
- Mobiliser, fédérer pour aller de l'entre-aide à la performance

■ Manager le travail en équipe avec les outils TIC

- Optimiser l'usage du courriel
- Créer une liste de diffusion
- Conduire une réunion téléphonique
- Animer un espace collaboratif

MOYENS PEDAGOGIQUES

Travail en groupe, échanges d'expérience

NOMBRE DE STAGIAIRES / SESSION

Min : 4 / Max : 6

VO-2020